

SM le Roi pose à Fès la première pierre du Centre régional de prise en charge des personnes handicapées

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-11-2009 11:37:25

SM le Roi Mohammed VI, accompagné de SA le Prince Moulay Ismail, a procédé, mardi à Fès, à la pose de la première pierre du Centre de prise en charge des personnes handicapées, qui sera réalisé par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité avec un budget prévisionnel de 15 millions de DH.

Le projet sera financé dans le cadre d'un partenariat entre la Fondation (1,5 MDH), l'Initiative nationale pour le développement humain (6 MDH) et le Conseil de la ville de Fès (7,5 MDH).

A l'instar de celui de Safi et de ceux lancés à Marrakech et Oujda, le futur centre relèvera du Centre national Mohammed VI des Handicapés et permettra, au niveau régional, l'encadrement médical et socio-éducatif des personnes atteintes de déficience physique ou mentale.

Edifié sur un terrain de 5.100 m², dont 2.303 couverts, cet établissement socio-éducatif comportera 4 pôles fonctionnels (pôle médico-social, pôle socio-éducatif, pôle de formation et d'insertion socio-professionnelle, Pôle des Sports).

Structure multidisciplinaire ayant pour objectif de dépister les handicaps, fournir des soins et rééduquer pour une meilleure adaptation du handicapé à son environnement, le pôle médico-social du centre disposera d'une salle de consultation, de 3 salles de kinésithérapie, d'une salle de psychomotricité, de deux salles d'orthophonie, une infirmerie et d'autres dépendances administratives et sanitaires.

Le pôle socio-éducatif permettra d'accueillir de jour des enfants et des adolescents handicapés pour leur assurer un encadrement éducatif et pédagogique adapté, une autonomie la plus complète possible et favoriser leur participation dans la vie sociale.

Il comprendra essentiellement un bureau pour le psychologue, sept ateliers de formation, un espace d'exposition des travaux des enfants et un espace repos pour les enfants.

Quant au pôle de Formation et d'Insertion socio-professionnelle, il se décline en deux unités l'une chargée de la formation et l'autre de l'insertion professionnelle.

La première unité, composée de trois salles de cours, une bibliothèque et un bureau, est chargée de mener des programmes de formation, des séminaires et conférences autour du thème du handicap ainsi que des réunions d'échanges et de concertation entre les associations de la région oeuvrant dans ce domaine.

A cet égard, le centre s'organise en réseau réunissant les différentes associations oeuvrant dans le domaine du handicap et travaillant en étroite collaboration avec le centre pour promouvoir la vie

associative dans la région et améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des handicapés à travers la qualification des professionnels en la matière.

La seconde unité s'active à dispenser une formation professionnelle adaptée, des activités de soutien et assurer l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou protégé. Elle disposera d'un bureau administratif, de trois salles de cours et d'une bibliothèque.

Le pôle des sports, dont la mission est de mettre à la disposition des personnes handicapées de la région une structure dédiée au sport dans le but de promouvoir le handisport, disposera d'un gymnase, une piscine couverte, des vestiaires et douches hommes et dames, un bureau et un terrain découvert.

La partie administration, articulée autour de quatre principales fonctions (comptable et financière, achats, logistique et bureau social), comportera un bureau directeur, un bureau secrétariat, une salle de réunion, une réception et un hall d'attente, quatre bureaux pour l'administration, des sanitaires et des magasins de stockage.

Les services annexes du centre disposeront d'une cuisine, un réfectoire, des dortoirs et deux studios d'accompagnateurs.

MAP